

Présentation des missions d'Alter Alsace Energies



Alter Alsace
Energies

Maîtrise de l'énergie
Energies renouvelables



Alter Alsace Energies

Association de droit local, à but non lucratif, créée en 1980

PROMOTION DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Pôle Technique

4, rue Foch

68 460 Lutterbach

03.89.50.06.20

richard.lemoine@alteralsace.org

Pôle pédagogique

1 boulevard de Nancy

67 000 Strasbourg

09.82.23.10.93

dorothee.kimmel@alteralsace.org

Ses Missions

- Intervention en milieu scolaire, primaire et secondaire (PEJ, 3x3...)
- Projet pluriannuels dans les lycées (CPE, Bonus, MDE3A, journée participative)
- Mission de sensibilisation à destination des particuliers (rallye alimentation, CINE buissière)



Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

Ses Missions



Missions à destination des particuliers

- Conseils techniques
- Animations techniques et sensibilisation



Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

Les questions des collectivités « ? »

Comment avoir une approche globale d'un projet de rénovation énergétique ou de maîtrise de l'énergie ?

Comment être au courant des actions mises en place en Alsace ?

Comment former et informer les élus et les services techniques à la maîtrise de l'énergie, aux énergies renouvelable et l'efficacité énergétique ?

Comment réaliser un suivi des consommations et piloter la réduction de celles-ci ?

Comment lire un diagnostic énergétique et faire le bon choix pour ses travaux ou projets ?

Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

Ses Missions



Missions à destination des collectivités

- les formations chaufferie bois
- les formations optimisation énergétique du patrimoine bâti
- l'appui technique aux collectivités
- l'accompagnement dans une politique de maîtrise de l'énergie

Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

Démarche pour en bénéficier

Qui ? Une communauté de communes ou une commune

Comment ? Contacter Alter Alsace Energies pour la recevabilité de la demande. Après validation de la part de la Région Alsace nous passerons à l'action.

Quand ? Au moment opportun décidé par les élus

Pourquoi ?

Répondre à une problématique technique sur le thème de la maîtrise de l'énergie

Acquérir une compétence au sein de la commune

Réduire les consommations d'énergie du parc bâti du territoire

Renforcer la politique sur le thème de la maîtrise de l'énergie

Etre accompagné sur des choix



Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

Votre Projet ?

Qui ?

Pourquoi ?

Comment ?

Retrouvez le descriptif de nos missions dans nos fiches actions sur notre site internet:

<http://www.alteralsace.org/nos-services/collectivites>

Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

L'appel à projet 50/50

Qui ? Une commune ou une communauté de communes

Pourquoi ? Pour sensibiliser les usagers du bâtiment et l'équipe technique afin de trouver des gestes et des réglages pour réaliser des économies d'énergie sans grand investissement financier.

Comment ? Déposer une candidature à l'ADEME voir sur le site energivie.info rubrique **appel à projet**.



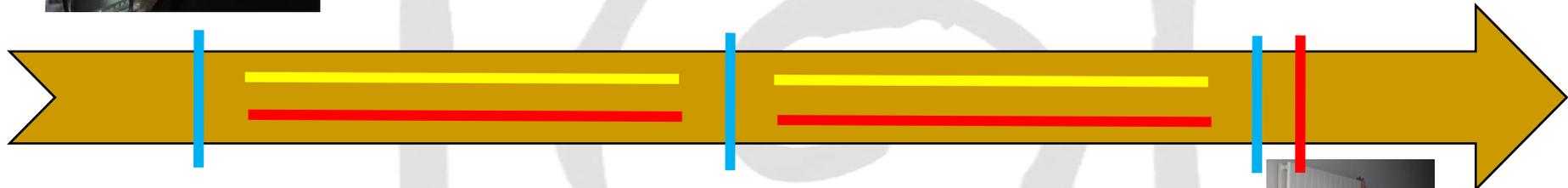
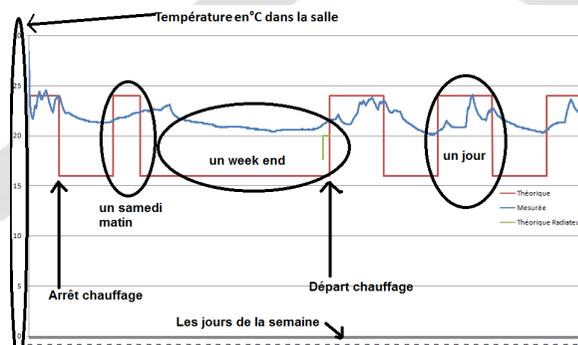
Quelques exemples: La communes de Kaysersberg, Kientzheim, Cernay, la communauté de communes de Brumath et de Masevaux.

Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

L'appel à projet 50/50



Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités

L'appel à projet 50/50

Quelles actions à réaliser concrètement ?
Quelles démarches en interne au territoire ?
Quelles économies ?

Témoignage

Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités



Merci de votre attention

Le pôle pédagogique

Le pôle technique

Pour les collectivités